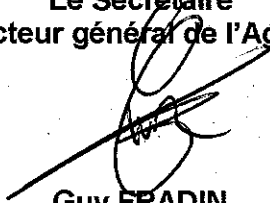


DÉLIBÉRATION N° 10.17 DU 28 OCTOBRE 2010

**relative à l'approbation du procès-verbal de la réunion
du conseil d'administration du 30 septembre 2010**

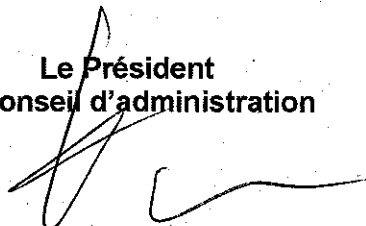
Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 septembre 2010, sous réserve des observations ci-annexées.

**Le Secrétaire
Directeur général de l'Agence**



Guy FRADIN

**Le Président
du conseil d'administration**



Daniel CANÉPA

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION N° 10.17 DU 28 OCTOBRE 2010
RELATIVE A L'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2010

A ce jour page 5, il convient de lire :

Au 4^{ème} alinéa :

M. FRADIN confirme qu'il s'agit d'une procédure normale. Il note qu'une modification du programme pourrait être faite pour que la commission des aides soit compétente.

5^{ème} alinéa :

M. MERVILLE précise que la commission des aides a proposé une aide de 15 %, soit 155 100 €, et une avance de 50 %, soit 517 000 €.